

COMPTE RENDU

GIZC « Mer de Cornouaille » / Réunion technique n°3 : **conchyliculture**
3 septembre 2013, à Quimper Cornouaille Développement

1. Personnes présentes

Etaient présents :

BERTRAN	Rémi	chargé de mission	Agrocampus Ouest Beg Meil
LE RENARD	Marion	Animatrice	PESCA 29
LE MENACH	Adrien	Elu	Comité Régional Conchylicole Bretagne Sud
GACHELIN	Sonia	Permanente	Comité Régional Conchylicole Bretagne Sud
SEGALEN	Nadine	Permanente	Comité Régional Conchylicole Bretagne Sud
QUINIOU	Morgane	Service mer	Conseil général du Finistère
SAGE	Christine	Directrice	Agrocampus Ouest Beg Meil
NICOL	Pascal	Coordinateur programme bassin-versant	COCOPAQ
MALLET	Luc	Directeur d'études	Quimper Cornouaille Développement
BERTHOU	André	Conchyliculteur, récoltant d'algues de rives	Syndicat des récoltants d'algues de rives
COIC	Leslie	Chargée de mission GIZC	SIOCA
MARGER	Mathias	Directeur	OUESCO - SAGE Ouest Cornouaille
BLANCHARD	Anne-Sophie	Coordinatrice	SIVALODET - SAGE odet
BOILEAU	Fabien	Adjoint au directeur, antenne sud	Parc Naturel Marin d'Iroise
DESJARDINS	Pascal	Domaine « cultures marines »	DDTM / DML du Finistère
CHALAUX	Pauline	Chargée de mission mer	Quimper Cornouaille Développement

Excusés :

GUILLOU	Jacques	Chef d'unité	DDTM 29/ UAM-CC
LE FAOU	Ronan	Président	Syndicat de la pêche et de la conchyliculture de la baie de la Forêt
LEFEBVE	Morgane	Coordinatrice	SAGE Sud Cornouaille
SELLIN	Rachel	Technopole Quimper Cornouaille / Pôle Mer Bretagne	
THAERON	Jo	Vice-président	Comité régional conchylicole de Bretagne Sud

2. Ordre du jour

- Point d'étape sur le diagnostic en cours – pour les points relatifs à la filière conchylicole.
- Avoir un retour des acteurs du territoire concernés par la filière, identifier les manques à combler, les éventuelles erreurs d'interprétation, et faire ressortir les premiers enjeux.

3. Déroulé de la réunion

Quimper Cornouaille Développement a présenté rapidement le contexte de la démarche, et a ensuite proposé un état des lieux - diagnostic de la conchyliculture sur la Mer de Cornouaille.

Le support de présentation (diagnostic PROVISoire) projeté est joint à ce compte rendu.

Son contenu sera retravaillé en fonction des remarques faites en séance et par les personnes excusées.

Principales interventions lors de la présentation :

Données de cadrage : mise en perspective contexte régional, national

En Cornouaille : sont implantées 2 plus grosses entreprises conchylicoles au plan national.

Laïta

Il ne reste pas d'installations à terre, liées à l'activité mytilicole passée.

Le potentiel de cette ria est souligné, en terme d'élevage de coquillages, si la qualité de l'eau le permet. Au-delà des concessions existantes, il y a peu d'espace disponible (présence de nombreux mouillages).

Bassin Aven Belon Merrien

L'Ifremer a constaté une diminution pour les contaminations importantes¹ sur l'Aven et le Belon. En revanche, un passage en A des zones conchylicoles est difficile, particulièrement avec les apports du ruissèlement.

Préciser que la diversification vers des activités touristiques ne concerne que deux établissements, et ne se fait pas sur les sites de production mais sur d'autres sites, dans les terres.

Nouvelles installations : 2 producteurs de coques (mais difficultés liées à des fermetures sanitaires 2011 +2012).

Les zones amont du Belon et du Merrien (classées en D) ne sont pas concernées par les concessions conchylicoles et ne seraient pas adaptées (en terme de cote marine).

Baie de la Forêt – Penfoulic :

L'anse de Penfoulic est totalement occupée par des concessions et leur périmètre ne s'agrandira pas (orientation du SCoT / équilibre trouvé avec l'activité portuaire). En revanche, un certain nombre de concessions ne seraient pas exploitées (confirmation de l'information post réunion).

Concessions en eau profonde de la Baie :

- Concession la plus à l'ouest : non travaillée (initialement prévue pour de l'élevage en cages). Projet de culture de moules sur filières, mais modification à faire sur le contrat de la concession.
- La commune serait ouverte à un échange sur le regroupement des concessions en pleine eau vers l'Ouest mais sur une zone moins proche du chenal que ne l'est l'actuelle concession, donc sur un secteur plus proche de la cote (vers Bot Conan).
- Le regroupement des concessions peut être envisagé, en revanche le développement des concessions en eau profonde sera complexe en raison de la multitude des activités sur ce secteur (nautisme, pêche).

Projet de point de vente directe pêche et conchyliculture à Port-la-Forêt, porté par la SEM du port, avec le syndicat des pêcheurs conchyliculteurs de la Baie. Il reste des fonds Axe 4 du FEP Cornouaille, dans le cadre desquels ce projet peut s'inscrire. Les dossiers peuvent être déposés jusque fin 2013 et les réalisations faites avant fin 2014.

Mer Blanche :

¹ Dépassements au-delà de 1 00 E. Coli

Autrefois utilisée par des conchyliculteurs. Actuellement utilisée par quelques producteurs qui ont l'autorisation de ramasser des coques pour ensuite les déposer sur leurs concessions. Une reconquête de la qualité de l'eau pourrait permettre d'y redévelopper de l'activité. Espoirs liés à la mise en œuvre du SAGE.

Odet :

Banc d'huîtres plates du Perennou : la question de son suivi est posée (réintroduit il y a 5 ans), et de la valorisation de la production. Un professionnel peut assurer la purification des coquillages, et une fête pourrait se faire chaque année (rive droite et gauche par alternance), avec dégustation des huîtres plates de l'Odet, produit de qualité et symbole de la reconquête de la qualité des eaux.

Les professionnels qui se sont installés sur l'Odet sont relativement jeunes.

Potentialités de développement de l'activité sur l'Odet : très limité, car enjeux de partage de l'espace, en particulier avec la plaisance. Quelques hectares en aval de l'anse de Combrit, si reconquête de la qualité de l'eau. Mais démarche de classement de zone couteuse, se fait si potentiel de développement conséquent (DDTM). Le site n'a pas d'accès terrestre => contraignant pour les professionnels (avoir un bateau serait obligatoire).

Les zones classées en D ne sont pas suivies par Ifremer. Mais le SAGE dispose de son propre réseau de suivi pour ces zones. Travail en cours pour mieux connaître les origines de la contamination en amont (baie de Kerogan), enjeu plutôt lié aux pratiques nautiques.

Rivière de Pont l'Abbé

Potentiel de développement, sur des concessions autrefois exploitées.

Sein – Goyen :

L'entreprise a cessé son activité sur les deux sites. Sur Sein : difficultés notamment liées au surcoût du transport vers le continent. Pour autant le titulaire de la concession a le projet de réattribuer l'exploitation des concessions à un autre professionnel.

Men Meur (eau profonde) :

Seul 1,5 hectare est utilisé sur ce site de plus de 30 hectares.

Sur la baie de Douarnenez, pas de concessions mais travail du Parc Marin avec certaines communes pour améliorer la qualité microbiologique de l'eau et potentiellement permettre l'installation d'activité conchyicole. Mais beaucoup d'usages, servitudes sur cette baie – attendre résultats du schéma régional de développement des cultures marines.

SYNTHESE DES BASSINS DE PRODUCTION

La profession est peu visible car n'a pas toujours d'établissements à terre, beaucoup de flux entre producteur, établissement de purification qui ne sont pas visibles.

La diversification est très limitée dans le domaine touristique, il s'agit avant tout d'une diversification des productions, qui caractérise effectivement les producteurs de Cornouaille.

Les fermetures liées à la présence de phytoplancton toxique nuisent surtout aux petits établissements, qui vendent de façon moins saisonnière que les gros établissements dont la vente se concentre plus fortement sur les fêtes de fin d'année, période non concernée par cette problématique sanitaire.

MENACES :

Prise en compte des virus : menace forte pour la profession,

- Face à la menace de la prise en compte des virus, le recours aux membranes à nano filtration dans les stations d'épuration n'est pas une solution évidente car très coûteuse, pas forcément efficace sur le littoral si infiltrations d'eau salée dans le réseau, et autres défaillances. Apports aussi potentiellement de l'assainissement non collectif
=> un besoin de mieux organiser la gestion du risque, lorsque contaminations, accidents... car suppression très complexe de ce risque.
- Ces menaces liées à la qualité de l'eau et aux paramètres suivis pourraient impliquer une **relocalisation vers le large**. La relocalisation vers le large des concessions pose d'autres questions :
 - productivité du milieu par rapport à la situation dans les rias, estuaires et près des côtes
 - partage de l'espace en particulier avec la pêche,
 - quels espaces disponibles à terre pour accueillir les navires, les productions ? (Cf. pays de Quimper où foncier très restreint sur les rias) => situation assez disparate sur le littoral de Cornouaille.
 - des moyens nautiques et logistiques états nécessaires pour travailler au large, ce déploiement serait le fait d'entreprises de taille importante, les petites entreprises seront toujours intéressées avant tout par des sites d'estran.

RESSORTENT AINSI DE CET ECHANGE QUELQUES POINTS CLES :

- Peu de possibilités de déploiement de l'activité dans les rias et estuaires, en raison des enjeux de cohabitation avec d'autres usages, plaisance en particulier.
- Des priorités données aux activités primaires variables en fonction des territoires, concurrence sur l'espace avec les activités nautiques dans les estuaires.
- Une qualité de l'eau qui du fait des réglementations sanitaires, durées de procédures, conditionne fortement l'évolution de l'activité, les possibilités d'installations de jeunes.

4. La suite de la démarche

- Comité de Pilotage le 15 octobre
- 28 novembre : présentation du diagnostic et mise en avant des enjeux